

# **Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2026 -2027**

**Semestres : de novembre 2026 à avril 2027**

**Chef de service : Dr Gita MOTAMED**

**Intitulé du service : Gériatrie Ambulatoire**

**Centre hospitalier : Emile Roux**

**Parcours envisagé Gériatrie ambulatoire**

---

**1-Orientation du poste** : Gériatrie ambulatoire

**2-Détail de la fonction** : Réalisation d'EGA (3/jour à partir de la mi-stage) et élaboration d'un Plan Personnalisé de Soins en collaboration avec les intervenants de ville et en s'appuyant sur l'ensemble de l'offre de la Gériatrique Ambulatoire. Le DJ apprendra le codage PMSI. Il participe aux gardes de l'hôpital et peut participer aux astreintes téléphoniques séniorisées à la fin de son stage. Il participera à l'activité de télémedecine et au suivi des patients en HDJ SMR. Le DJ sera libéré deux demi-journées par semaine pour sa formation universitaire (recherche et enseignement)

**3-Détail de la progression** :

**Mois 1** : Après quelques séances d'évaluations conjointes avec les PH, le DJ réalisera seul les EGA des patients âgés. Un retour sera fait au senior référent. Le compte rendu sera relu et corrigé.

**Mois 2-3** : Attribution d'une file active de patients au DJ avec une supervision différée à la fin de chaque séance par le PH.

**Mois 4** : Poursuite de l'activité en HDJ-MCO avec un rendu bi hebdomadaire et ajout d'une ½ journée de téléconsultation pour adapter les connaissances acquises à ce mode d'exercice particulier et, si besoin, le suivi de ses propres patients pris en charge en HDJ-MCO.

**Mois 5-6** : maintien de l'activité MCO et de télémedecine. Suivi des patients dans un des parcours de soins en HDJ SMR (2 à 3 ½ journées par semaine), Quelle que soit la phase d'autonomie dans laquelle sera le DJ, (début, milieu ou fin de stage) le recours à un médecin sénior sera toujours possible.

**4-Détail de la supervision** : Un entretien aura lieu en début de stage avec le DJ et son référent sénior (Dr BROUSSIER). Des bilans d'étape seront réalisés chaque mois afin de permettre au DJ de restituer, dans un temps dédié, les activités réalisées en autonomie et lui proposer la réalisation progressive de nouvelles tâches en autonomie complète. Une évaluation de mi stage sera réalisée pour apprécier l'autonomie acquise et les points à approfondir.